



## Délégation pour les relations avec Israël

*31<sup>ème</sup> rencontre interparlementaire Parlement européen/Israël*

Strasbourg, 25 et 26 avril 2007

**Projet de rapport de Madame Jana Hybášková, Présidente de la délégation**

### **I. Introduction**

La réunion interparlementaire entre la délégation du Parlement européen pour les relations avec Israël et une délégation de la Knesset s'est tenue les 25 et 26 avril 2007 à Strasbourg.

La délégation israélienne était composée de quatre députés de la Knesset: Mme Amira DOTAN (parti Kadima), M. Matan VILNAI (parti Labor-meimad), M. Alex MILLER (Yisraeli Beitenu), et M. Avraham MICHEL (parti Shas).

Les discussions se sont déroulées dans une atmosphère cordiale et ouverte et se sont axées en premier lieu sur les relations entre l'Union européenne et Israël, thème au cours duquel les questions relatives au plan d'action UE / Israël sur la politique de nouveau voisinage de l'Union, puis celles de lutte contre le terrorisme et les moyens d'y faire face, ainsi que les questions d'immigration, d'éducation, des droits des citoyens arabes et des problèmes de retour des citoyens palestiniens détenteurs de passeports étrangers ont été abordées.

Durant la seconde partie, a eu lieu un échange de vues plus spécifique sur la politique régionale d'Israël et l'état de la situation au Moyen-Orient. Ce volet a pu donner une vue d'ensemble de l'état des relations entre Israël et ses pays voisins.

La 31<sup>ème</sup> rencontre interparlementaire s'est conclue par des rencontres bilatérales entre la délégation de la Knesset et des représentants des groupes politiques au sein du PE.

### **II. Programme de la délégation pour les relations avec Israël le 25 avril 2007.**

Après l'allocution de bienvenue de la Présidente de la délégation du Parlement Européen, Mme la Députée Amira Dotan, Présidente de la délégation israélienne, a ouvert le dialogue en rappelant le 59<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Etat d'Israël et en présentant ses confrères comme des exemples d'intégration, en raison des origines diverses de chacun des interlocuteurs de la Knesset présents ce jour.

Elle a souligné qu'elle désirait que cette rencontre soit basée sur une relation étroite et une solide coopération, afin de mieux vivre ensemble et d'aller de l'avant. Enfin, elle a terminé son introduction en disant qu'Israël se bat pour sa survie dans un climat hostile, tout en rappelant

qu'Israël est une terre d'accueil et qu'une immigration a lieu des quatre coins du monde depuis sa création.

## **1. La coopération avec l'Union européenne.**

La délégation européenne a souligné qu'Israël participait de manière très active au 7ème programme cadre en matière de recherche et de développement technologique, qui prévoit un budget total de 50 Milliards d'euros.

La délégation européenne souhaite collaborer très étroitement avec Israël en matière de sécurité aérienne. Elle a rappelé que la commission Transports du Parlement vient d'adopter une décision importante dans le domaine aérien, par laquelle elle autorise la présence d'agents de sécurité à bord des avions. La partie européenne souhaite donc une complète sécurité aérienne et compte sur Israël, rappelant que c'est l'un des pays où les contrôles aux aéroports, en particulier, sont les plus poussés. Les députés proposent donc que l'UE et Israël procèdent à des échanges d'informations dans le domaine des transports aériens.

Mme Amira Dotan souligne le climat de coopération entre les deux parties. Selon elle, ce climat favorable permettra d'améliorer la situation pour tous et de percevoir la région du Proche-Orient avec un autre point de vue.

Elle soulève le problème de l'environnement et les questions de développement et propose de prendre des mesures concrètes visant à renforcer la défense de l'environnement.

Le député israélien, M. Matan Vilnai, évoque quant à lui les conditions difficiles dans lesquelles est plongé son pays, qui rend pénible la vie des Israéliens au quotidien. Il rappelle que son pays est le seul au monde où il y a tous les jours des tentatives d'attentats et qu'Israël est menacé par le terrorisme.

Il termine en affirmant qu'il continuera de défendre les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales et que la seule voie qui existe pour régler le conflit est celle de la paix.

Le vice-Président de la délégation européenne, M. Bastiaan Belder, se pose la question de connaître la raison pour laquelle l'émigration est plus forte que l'immigration en Israël. Il demande également ce que fait l'Etat d'Israël pour éviter les crimes d'honneur, très répandus dans la communauté arabe et pose une question sur le statut des mariages mixtes entre hommes juifs et femmes musulmanes.

La partie israélienne explique que les femmes musulmanes Druzes sont les plus touchées et que les femmes chrétiennes sont peu, voire pas touchées par ce problème de crime d'honneur. La délégation israélienne annonce à ce propos qu'une commission de la Knesset se penchera sur la question, et proposera d'organiser des rencontres avec des femmes de toutes les confessions. De cette façon, les femmes auront une meilleure compréhension et une meilleure perception du monde dans lequel elles vivent.

Au sujet de la question sur l'immigration, la délégation israélienne souligne que le monde change et que les mentalités évoluent. Le député israélien M. Matan Vilnai souligne néanmoins que c'est la première fois qu'il y a plus d'émigrants que d'immigrants.

Le problème des mariages mixtes constitue le thème de la création d'une commission, création nécessaire de par le fait que rien n'est mentionné dans la constitution pour régler cette question.

## **2. La politique de voisinage et les questions liées à la situation tendue en Israël**

Selon la représentante de la Commission Européenne, la Commission place de grandes attentes dans le plan d'action de la politique de voisinage UE-Israël. Elle a souligné la préparation d'un programme d'échange d'information technique dans le cadre du Programme TAEIX. Celui-ci prévoit une assistance financière de 14 milliards euros pour les sept années à venir. Cette aide permettra d'accroître la coopération avec Israël dans le cadre du plan d'action. Un groupe de réflexion sera mis en place pendant la présidence allemande, afin d'améliorer les relations intergouvernementales et de régler les problèmes nationaux et internationaux.

La délégation européenne évoque le fait qu'il faut donner une nouvelle dimension aux relations entre l'UE et Israël, en laissant l'opportunité aux citoyens arabes de participer activement à cette coopération.

M. David Hammerstein Mintz évoque le fait que les citoyens arabes sont 4 fois plus au chômage que les citoyens israéliens juifs, et qu'ils souffrent à cause de la pauvreté et des inégalités sociales. Selon M Hammerstein, le fossé risque de s'accroître si les autorités israéliennes ne prennent pas conscience de ces inégalités. Cette situation risque de retarder le processus de paix. Il invite Israël en tant qu'ami de l'UE à lutter contre ces injustices sociales et à appliquer les Droits de l'Homme partout dans le pays afin d'assurer sa sécurité intérieure et pour être un modèle de respect des Droits de l'Homme.

M. Gunnar Hökmark préconise la fermeté face à toutes les violations des Droits de l'Homme et déclare qu'il serait équitable d'avoir un accès ouvert aux programmes cadre proposés par l'UE, tant aux Israéliens qu'aux citoyens arabes.

Enfin Mme Edith Mastenbroek fait l'état des difficiles conditions de vie en Israël, et à Tel Aviv en particulier, et espère une amélioration des démarches administratives qui simplifieraient le passage des territoires palestiniens vers Israël.

M. Dimitrov déclare qu'Israël est un modèle de tolérance et que le pays doit faire face à un environnement hostile à son existence, au fondamentalisme islamique. M. Avraham Michaeli, pour sa part, rappelle qu'Israël est conscient des problèmes et qu'il a la volonté de les résoudre. Il souligne qu'Israël est poussé, afin d'assurer sa sécurité, de porter atteinte à certaines libertés. Il demande à l'UE de s'investir, avec Israël, dans la lutte contre le terrorisme.

Le Député israélien précise qu'il n'y a pas de problèmes d'injustice ou de violation des Droits de l'Homme concernant les citoyens arabes mais que, faisant face quotidiennement à la menace, les Droits de l'Homme doivent parfois être limités si l'Etat d'Israël veut survivre. Au niveau social, des problèmes existent par le fait que les citoyens arabes sont plus touchés par le chômage et vivent dans des conditions de vie précaires.

## **3. Situation au Moyen-Orient et état des relations entre Israël et les pays arabes voisins.**

La résolution 242, l'existence de deux Etats distincts, le bon voisinage grâce à l'instauration de la démocratie dans les pays voisins d'Israël, et la question des réfugiés palestiniens sont évoqués dans ce point.

M. Ulrich Stockmann fait savoir que l'UE est préoccupée par l'affaiblissement du Fatah au profit du Hamas, par la façon dont Israël a quitté la Bande de Gaza et les conséquences de la guerre livrée par Israël en 2006 contre le Liban. La délégation européenne se pose la question de savoir si l'UE devrait entamer un processus de dialogue avec le Hamas et la Syrie par la même occasion.

M. David Hammerstein Mintz propose quant à lui d'agir comme au Liban, en rappelant que la mission de la FINUL est un succès, et propose le même type de mission pour Israël. Il invite Israël à ne plus agir par la force mais de manière plus pragmatique. Selon M. Hammerstein, il existe aujourd'hui de grandes possibilités pour parvenir à la paix. Malheureusement, le gouvernement israélien ne réagit pas et est plutôt concerné par la situation interne du pays. Israël devrait quitter les fermes de Shebaa et les mettre sous le contrôle de l'ONU car, en agissant de la sorte, l'influence du Hezbollah et de la Syrie en seraient affaiblie. M. Hammerstein fait référence à l'initiative arabe de paix de 2002 et demande une plus grande ouverture de l'Etat d'Israël envers ses voisins.

De son côté, M. Matan Vilnai déclare que les membres du Hamas qui font partie du gouvernement d'unité refusent toujours de reconnaître Israël. Il ajoute, de plus, qu'il n'est pas possible d'accorder un droit de retour aux Arabes palestiniens en Israël.

Il achève ses propos en disant que des bases pour négocier et discuter existent dans l'initiative de paix arabe. Il faut donc saisir l'occasion de dialoguer pour espérer enfin la paix. Il explique que certains pays arabes comme l'Arabie Saoudite, la Jordanie et l'Egypte sont conscients que seul un traité de paix permettrait de régler le conflit Israélo-arabe.

M. Avraham Michael rappelle que, depuis 1967, Israël a rendu trois fois des territoires qu'elle avait conquis et que la situation n'a pas évolué malgré les concessions israéliennes. Pour lui, le Hamas refuse la paix et continue de bombarder Sdérote. Il évoque la mentalité spécifique qui règne au Proche Orient: si une partie fait des concessions, l'autre partie l'interprète comme un aveu de faiblesse. C'est la raison pour laquelle on n'observe pas de réels progrès dans la région.

Selon Mme Amira Dotan, il faut continuer d'être ferme et clair, à l'image de la mission de la FINUL au Liban. Elle se félicite du fait qu'une délégation du PE s'est rendue au Liban, ce qui lui a permis de constater l'application de la résolution 1701. Elle estime que la situation dans les territoires palestiniens est une question interne. La société palestinienne s'est radicalisée particulièrement après les élections en 2006. Elle estime que Mahmoud Abbas est partisan de la paix en Palestine et que la majorité des palestiniens le suivent. Elle propose donc d'aider ces personnes-là en luttant contre la radicalisation religieuse et le trafic d'armes dans la bande de Gaza, où le Hamas reçoit des armes en provenance de l'Iran, via la Syrie et le Liban sud, par l'intermédiaire du Hezbollah.

Elle finit par déclarer qu'il faut saisir l'occasion de dialoguer et renforcer le dialogue en unissant nos forces en faveur de la paix avec les pays arabes. Dans ce contexte, elle estime que l'initiative arabe présente une bonne chance, qui devrait être appliquée.

### III. Conclusions et actions des délégations

Les quatre thèmes suivants ont été prédominants dans la discussion:

1. La position géopolitique d'Israël au Moyen-Orient, y compris le point de vue des Israéliens sur les récents événements tels que le Plan de Paix Saoudien;
2. L'importance continuelle du nombre d'événements au Liban, y compris le réarmement et le redéploiement du Hezbollah, et la présence et l'importance d'une armée multinationale dans le Sud du pays;
3. Les relations israélo-palestiniennes, à la lumière de la formation du gouvernement d'Union nationale palestinien;
4. Les relations bilatérales entre Israël et l'Union européenne, avec un accent particulier sur les affaires relatives au renouvellement à venir et à l'amélioration du plan d'action, et sur le groupe de réflexion nouvellement proposé. Ces deux thèmes constitueront d'importants pas en avant dans la volonté de mettre en place un esprit positif de communication, la coopération et l'assistance mutuelle étant encouragées entre nos deux entités.

Les deux délégations souhaitent poursuivre le dialogue interparlementaire. La délégation israélienne se déclare en faveur d'un échange ouvert, libre et franc où n'importe quel sujet peut être abordé. Ce dialogue suivi et continu permettra de traiter les problèmes de fond. Mme Amira Dotan invite l'UE à participer activement au processus de paix et de démocratie dans le Proche-Orient.

Pour conclure, la délégation israélienne souligne qu'Israël est attaché au développement des relations économiques avec l'UE.